

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(RECRUTEMENT DE CABINETS DE CONSULTANTS)**

TUNISIE
PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (PAES II)

MINISTERE DE L'EDUCATION

Référence de l'accord de financement : ADB/BD/WP/2005/88

PRET N° 2000- 13000 1231

Le Ministère de l'Education *a reçu* un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet d'appui a l'enseignement secondaire (PAES II), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat intitulé « **Formation des chercheurs du Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherches en Education (CNIPRE) à la conduite de données éducatives** ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, à) Analyse minutieuse des besoins spécifiques des chercheurs, b) élaboration d'un module de formation dans le cadre d'un projet d'étude, c) conduite de la formation (méthodologie et planning d'exécution) sous la forme d'une étude ciblée, évaluation et clôture de la formation et rédaction d'un rapport préliminaire présentant les résultats des différentes analyses et les recommandations d'actions, d) remise du rapport final et suivi du transfert des acquis de la formation.

Le Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherches en Education (CNIPRE) est responsable du suivi de cette activité, ainsi que de l'évaluation des prestations.

La réalisation des tâches prévues dans cette activité nécessitera une mission de **45 Hommes/jour**.

Le Ministère de l'Education invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations, à savoir :

- Documentation;
- **référence de prestations similaires ;**
- **expérience dans des missions comparables;**
- disponibilité du personnel qualifié : (profils, domaines de compétences, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

MINISTERE DE L'EDUCATION
Unité de gestion par Objectif pour la Réalisation des Projets Educatifs
Financés par des Bailleurs de Fonds Internationaux
Boulevard Bâb Bnet 1030
Tunis Tunisie

Date d'ouverture et de fermeture des bureaux :
Du Lundi au samedi : de 08 00 à 14 Heures;

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **samedi 28 juillet 2012 à 14:00h** et porter expressément la mention :

"A ne pas ouvrir"

"Sollicitation de manifestation d'intérêt"

"Formation des chercheurs du CNIPRE à la conduite de données éducatives"

MINISTERE DE L'EDUCATION
Bureau d'Ordre Central
À l'attention : Mr le Directeur de Unité de gestion par Objectif pour la Réalisation des Projets
Educatifs Financés par des Bailleurs de Fonds Internationaux
Mr Mongi Mabrouk : Directeur de l'Unité
Boulevard Bâb Bnet
1030, Tunis, Tunisie
Tel: + 216 71 569 270/ +216 71 568 768, Poste 1606/1604
Numéro de télécopie: + 216 71 568 928
E-mail:
walid.zrelli@minedu.edunet.tn
mohsen.harrathi@minedu.edunet.tn
mongi.mabrouk@minedu.edunet.tn